

Bonjour [député],

Par la présente, je tiens à vous faire part de mon opposition au projet de loi C-7, lequel porte atteinte à la vie, aux droits et à la dignité des personnes handicapées. Je vous demande de mettre tout en œuvre pour que le présent projet de loi n'entre jamais en vigueur.

En pleine pandémie mondiale, alors que les personnes handicapées vivent déjà des épreuves importantes et que le gouvernement devrait plutôt garantir l'accès à des mesures de soutien nécessaires, le gouvernement offre aux personnes handicapées une aide à mourir. Pour redoubler d'insultes, le processus parlementaire du projet de loi C-7 est précipité. Compte tenu de la portée du projet de loi C-7, cette situation est inadmissible.

Le gouvernement du Canada s'enorgueillit de défendre l'inclusion et l'accessibilité. Par sa prise de position actuelle sur la réintroduction de l'AMM, le gouvernement nous rappelle l'angle mort manifeste de sa vision d'un Canada plus inclusif. Il ne s'agit pas simplement d'une regrettable omission. Il s'agit plutôt d'une trahison des principes fondamentaux de l'inclusion, d'une trahison qui met la vie des personnes handicapées en péril.

Si ce gouvernement s'engage véritablement à bâtir un Canada plus inclusif et plus accessible, il doit continuer à restreindre l'AMM aux circonstances de fin de vie et éviter d'offrir l'AMM sur le fondement d'un handicap. Le gouvernement se doit de protéger les droits de la personne et la dignité de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, y compris des personnes handicapées.

Il ne fait aucun doute que nous devons passer à l'action – des vies sont en jeu. Nous vous demandons de prendre publiquement position, avec les Canadiennes et les Canadiens handicapés et leur famille, en opposition au projet de loi C-7.

En toute honnêteté,